

PHILIPPE CLAUSSMANN

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

GROUPE SCOLAIRE ST-LOUIS NOTRE-DAME-DU-BEL-AIR

Route de Saint Léger
78490 Montfort-L'amaury

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2014

Siren : 785100637

19, AVENUE DE MESSINE – 75008 PARIS

TÉL. : 01 53 53 58 00 - 06 09 65 09 96 - FAX : 01 53 53 58 40 - N° SIRET : 409 530 326 00027

GROUPE SCOLAIRE ST-LOUIS NOTRE-DAME-DU-BEL-AIR

Route de Saint Léger

78490 Montfort-L'amaury

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2014

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association OGEC SAINT LOUIS NOTRE DAME DU BEL AIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d' Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans les notes de l'annexe concernant le changement de méthode comptable intervenu lors de l'exercice 2009.

II. Justification de mes appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

La note « Subventions d'investissement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'investissement sur biens renouvelables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 janvier 2015

Le Commissaire aux comptes,

P. CLAUSSMANN

COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2014

ST-LOUIS/ N D BEL AIR

Exercice N du 01/09/2013 au 31/08/2014
 Exercice N-1 du 01/09/2012 au 31/08/2013

Exercice N-1		BILAN		Exercice N	
Valeur nette	ACTIF	Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette	
2 507,47	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 708,35	- 5 708,35		
4 049 707,99	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 935 103,85	-6 005 477,99	3 929 625,86	
44 215,47	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	41 862,57		41 862,57	
	COMPTE DE LIAISON				
	STOCKS				
105 710,62	CREANCES ET COMPTES RATTACHES	135 759,20	- 33 054,16	102 705,04	
12 383,00	PLACEMENTS	12 465,54		12 465,54	
1 257 171,19	DISPONIBILITES	1 629 888,29		1 629 888,29	
57 737,80	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	72 147,74		72 147,74	
5 529 433,54	TOTAL DE L'ACTIF	11 832 935,54	-6 044 240,50	5 788 695,04	

Exercice N-1		BILAN		Exercice N	
Valeur nette	PASSIF	Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette	
4 780,80	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	4 780,80		4 780,80	
35 537,09	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	35 537,09		35 537,09	
	ECARTS DE REEVALUATION				
647 908,32	RESERVES	647 908,32		647 908,32	
819 644,32	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	966 228,77		966 228,77	
76 211,03	Resultat de l'exercice	146 584,45		146 584,45	
1 541 331,96	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES	1 669 394,46		1 669 394,46	
46 233,48	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 301,73		44 301,73	
	COMPTE DE LIAISON				
1 945 100,24	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS	1 829 817,10		1 829 817,10	
487 656,26	AUTRES DETTES	588 506,53		588 506,53	
1 241,07	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 220,24		2 220,24	
5 529 433,54	TOTAL DU PASSIF	5 788 695,04		5 788 695,04	

Exercice N du 01/09/2013 au 31/08/2014

Exercice N-1 du 01/09/2012 au 31/08/2013

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT CHARGES	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL	1 289 566,04	100,00%	1 320 027,41	100,00%	- 30 461,37	- 2,31%
641	Appointements bruts du personnel	804 404,35		826 920,18		- 22 515,83	- 2,72%
643	Rémunérations diverses						
645/647	Charges sociales et assimilées	375 043,47		383 864,78		- 8 821,31	- 2,30%
63	Charges fiscales et assimilées	66 490,73		76 489,08		- 9 998,35	- 13,07%
648	Autres charges de personnel	3 711,99		4 564,07		- 852,08	- 18,67%
6483	Charges sociales personnel sous contrat avec l'	7 114,80		6 732,70		382,10	5,68%
621	Personnel intérimaire et extérieur	34 019,79		22 178,14		11 841,65	53,39%
649	Remboursement de charges de personnel	- 1 219,09		- 721,54		- 497,55	68,96%
	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	1 289 566,04	45,16%	1 320 027,41	45,98%	- 30 461,37	- 2,31%
60	CONSOMMATIONS	825 667,39	52,72%	774 760,70	49,95%	50 906,69	6,57%
601	Matières premières stockées						
603	Variation des stocks d'approvisionnement						
604	Prestations de service incorporées : restauration	294 791,59		295 557,36		- 765,77	- 0,26%
604	Prestations de service incorporées : entretien	74 380,61		72 749,20		1 631,41	2,24%
604	Prestations de service incorporées : autres	246 722,98		205 971,35		40 751,63	19,79%
6061	Energies et fluides	99 774,61		100 585,44		- 810,83	- 0,81%
6063	Fournitures d'alimentation						
606	Matières, fournitures et petits matériels divers	30 706,22		30 767,69		- 61,47	- 0,20%
606	Matières, fournitures et petits matériels pédago	26 122,18		32 899,40		- 6 777,22	- 20,60%
607	Livres et fournitures revendus	53 169,20		36 230,26		16 938,94	46,75%
61	SERVICES EXTERIEURS	124 153,87	7,93%	111 263,14	7,17%	12 890,73	11,59%
612	Redevances crédit-bail						
613	Locations et charges immobilières			398,00		- 398,00	- 100,00%
613	Locations mobilières	19 203,26		20 608,89		- 1 405,63	- 6,82%
615	Entretien et réparations de biens immobiliers	57 795,45		53 498,34		4 297,11	8,03%
615	Entretien et réparations de biens mobiliers	28 943,84		19 077,99		9 865,85	51,71%
615	Contrats de maintenance						
616	Primes d'assurance	17 457,66		17 370,92		86,74	0,50%
618	Documentation et divers	753,66		309,00		444,66	NS
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	144 057,97	9,20%	148 365,48	9,57%	- 4 307,51	- 2,90%
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 936,67		21 790,17		- 8 853,50	- 40,63%
623	Informations, publications et relations publique	1 532,00		2 077,16		- 545,16	- 26,25%
624	Transports biens, élèves et personnel	1 947,76		1 352,78		594,98	43,98%
625	Déplacements, missions et réceptions	4 861,87		6 071,12		- 1 209,25	- 19,92%
626/627	Frais de PTT et services bancaires	20 675,57		21 181,59		- 506,02	- 2,39%
628	Cotisations et divers	102 104,10		95 892,66		6 211,44	6,48%
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILE	22 059,30	1,41%	22 151,26	1,43%	- 91,96	- 0,42%
635	Impôts et taxes relatifs aux locaux	21 000,00		21 106,40		- 106,40	- 0,50%
637	Autres impôts et taxes	1 059,30		1 044,86		14,44	1,38%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1 055,41	0,07%	3 886,15	0,25%	- 2 830,74	- 72,84%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 031,47				1 031,47	
65	Charges diverses de gestion courante	23,94		3 886,15		- 3 862,21	- 99,38%
66	CHARGES FINANCIERES	93 535,82	5,97%	95 997,69	6,19%	- 2 461,87	- 2,56%
661	Charges d'intérêts	93 535,82		96 006,49		- 2 470,67	- 2,57%
667	Charges nettes sur cession de VMP						
66	Autres charges financières			- 8,80		8,80	- 100,00%
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PR	351 656,64	22,45%	390 468,30	25,18%	- 38 811,66	- 9,94%
681	Dotations aux amortissements	342 258,24		362 955,19		- 20 696,95	- 5,70%
6815	Dotations aux provisions pour risques	3 082,75		6 289,98		- 3 207,23	- 50,99%
681/6817	Dotations aux provisions pour dépréciations	6 315,65		21 223,13		- 14 907,48	- 70,24%
686	Dotations aux provisions pour risques et charge						
69	AUTRES GESTIONS	3 918,00	0,25%	4 110,00	0,26%	- 192,00	- 4,67%
69	Impôts sur sociétés des personnes morales non l	3 918,00		4 110,00		- 192,00	- 4,67%
	TOTAL AUTRES COUTS	1 566 104,40	54,84%	1 551 002,72	54,02%	15 101,68	0,97%
	TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEME	2 855 670,44	100,00%	2 871 030,13	100,00%	- 15 359,69	- 0,53%

Exercice N du 01/09/2013 au 31/08/2014
Exercice N-1 du 01/09/2012 au 31/08/2013

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT PRODUITS	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
706	PARTICIPATION DES FAMILLES	1 959 461,38	100,00%	1 913 960,98	100,00%	45 500,40	2,38%
7061	Participation des familles : enseignement	1 177 266,95		1 152 667,74		24 599,21	2,13%
7062	Participation des familles : restauration	834 787,07		813 189,41		21 597,66	2,66%
7063	Participation des familles : hébergement						
7064	Participation des familles : transport scolaire						
7068	Part. familles : différentiel positif						
709	Rabais, remises et réductions accordées	- 52 592,64		- 51 896,17		- 696,47	1,34%
	REDEVANCES NETTES FAMILLES	1 959 461,38	64,72%	1 913 960,98	65,05%	45 500,40	2,38%
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	652 451,44	100,00%	671 234,53	100,00%	- 18 783,09	- 2,80%
7411	Subventions Etat						
7421	Subventions Régions						
7065	Subventions Départements	625 035,39		635 407,35		- 10 371,96	- 1,63%
70654	Subventions Communes	18 812,00		23 656,00		- 4 844,00	- 20,48%
7461	Subventions par Etablissements publics						
7471	Subventions par entreprises et organismes privé						
7481	Autres subventions	8 604,05		12 171,18		- 3 567,13	- 29,31%
7491	Report de subventions						
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT						
741	Subventions Etat						
742	Subventions Régions						
743	Subventions Départements						
744	Subventions Communes						
746	Subventions par Etablissements publics						
747	Subventions par entreprises et organismes privé						
748	Autres subventions						
749	Report de subventions						
	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONN	652 451,44	21,55%	671 234,53	22,81%	- 18 783,09	- 2,80%
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	311 319,44	74,86%	259 673,74	72,73%	51 645,70	19,89%
7081	Produits des services dans l'intérêt du personnel						
7082	Prestations annexes aux élèves	311 319,44		259 673,74		51 645,70	19,89%
708	Prestations annexes aux tiers						
7086	Prestations annexes de formation permanente						
701/713	CESSION OU VENTE DE PRODUITS						
	Cession ou vente de produits						
72	PRODUCTION IMMOBILISEE						
72	Production immobilisée						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	37 251,51	8,96%	42 635,54	11,94%	- 5 384,03	- 12,63%
752	Revenus des immeubles non affectés à l'activité	960,00		960,00			
754	Collectes et dons						
755	Remboursements des frais	9 620,00		10 708,00		- 1 088,00	- 10,16%
	Valorisation de loyer						
756	Cotisations des adhérents						
757	Quote-part subventions d'équipement affectées	11 553,50		14 024,99		- 2 471,49	- 17,62%
758	Contributions volontaires	1 327,26		1 430,00		- 102,74	- 7,18%
75	Autres produits divers de gestion courante	13 790,75		15 512,55		- 1 721,80	- 11,10%
76	PRODUITS FINANCIERS	17 689,93	4,25%	18 752,18	5,25%	- 1 062,25	- 5,66%
762/763	Revenus des immobilisations financières						
764	Revenus des valeurs mobilières de placement						
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières						
76	Autres produits financiers	17 689,93		18 752,18		- 1 062,25	- 5,66%
78	REPRISES AMORTISSEMENTS ET PRO	30 855,39	7,42%	17 984,01	5,04%	12 871,38	71,57%
781	Reprises sur amortissements et provisions des i						
781	Reprises sur provisions pour risques	3 669,00		4 563,50		- 894,50	- 19,60%
781	Reprises sur provisions pour dépréciations	27 186,39		13 420,51		13 765,88	NS
781	Reprises sur provisions pour risques et charges						
79	TRANSFERT DE CHARGES	18 777,34	4,51%	18 005,27	5,04%	772,07	4,29%
79	Transfert de charges d'exploitation	18 777,34		18 005,27		772,07	4,29%
	TOTAL AUTRES PRODUITS	415 893,61	13,74%	357 050,74	12,14%	58 842,87	16,48%
	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEM	3 027 806,43	100,00%	2 942 246,25	100,00%	85 560,18	2,91%
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CO	172 135,99		71 216,12		100 919,87	NS

Exercice N du 01/09/2013 au 31/08/2014

Exercice N-1 du 01/09/2012 au 31/08/2013

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNEL	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 639,49		573,56		33 065,93	NS
6715	Participations exceptionnelles accordées						
671	Autres charges exceptionnelles	21 926,21				21 926,21	
672	Charges sur exercices antérieurs	11 713,28		573,56		11 139,72	NS
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés						
687	Dotations aux amortissements et provisions exc						
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 639,49		573,56		33 065,93	NS
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 087,95		5 568,47		2 519,48	45,25%
7715	Subventions privées exceptionnelles reçues						
771	Autres produits exceptionnels	1 681,70		4 499,54		- 2 817,84	- 62,63%
7720	Rappel de subventions publiques						
772	Autres produits sur exercices antérieurs	6 406,25		1 068,93		5 337,32	NS
775	Produits des cessions d'éléments d'actif						
777	Quote-part exceptionnelle subventions d'équipe						
787	Reprises sur provisions exceptionnelles						
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 087,95		5 568,47		2 519,48	45,25%
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 25 551,54		- 4 994,91		- 30 546,45	NS
	TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	2 889 309,93	100,00%	2 871 603,69	100,00%	17 706,24	0,62%
	TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	3 035 894,38	100,00%	2 947 814,72	100,00%	88 079,66	- 2,99%
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 146 684,45		- 76 211,03		- 70 373,42	- 92,34%

ANNEXE COMPTABLE 2013-2014

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels au 31 août 2014, ont été établis et sont présentés selon les règles fixées par le code de commerce et les règlements du comité de la réglementation comptable (CRC 99-01 et CRC 99-03) et au plan comptable particulier des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Ils sont établis selon les prescriptions légales et réglementaires dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle dite des coûts historiques.

Changement de méthodes quant à l'amortissement des subventions d'investissement en 2010 :

A compter de l'exercice clos le 31 août 2010, et conformément aux règlements du comité de réglementation comptable (CRC) :

- Les subventions perçues par les OGEC qui présentent le caractère de subventions sur des biens renouvelables (par lui-même) ne sont pas amortissables.
- Les subventions d'investissements finançant des biens, non renouvelables sur les fonds de l'OGEC mais grâce à une nouvelle subvention d'investissement, font l'objet d'un amortissement.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice 2013-2014.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES:

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Concernant la nouvelle réglementation sur les actifs (CRC 2002-10 et 2004-06), l'OGEC ne possède pas d'immobilisations susceptibles d'être retraitées selon la règle des composants dont l'incidence serait significative. Par ailleurs, aucune modification n'est intervenue quant aux durées d'amortissement retenues par l'OGEC sur les exercices précédents.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- | | |
|--|----------------|
| - Logiciels : | 1 an à 3 ans ; |
| - Constructions : | 8 à 50 ans ; |
| - Installations, agencements et aménagements : | 5 à 10 ans ; |
| - Installations générales : | 5 à 10 ans ; |
| - Matériel, mobilier pour l'enseignement : | 5 à 10 ans ; |
| - Matériel, mobilier pour le fonctionnement : | 5 à 10 ans ; |
| - Matériel informatique : | 4 à 5 ans ; |
| - Manuels scolaires : | 3 à 4 ans. |

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

INCORPORÉES	Frais d'établissement		Amortissements		Dotations	Immo sorties	virements poste à poste à	Amortissements au 31.08.2014
	Total 1	Total 2	au 31.08.2013					
	Autres immobilisations incorporelles			3 200,87	2 507,48			5 706,35
	Terrains			127 017,68	3 788,02			130 805,70
		sur sol propre						
	Constructions	sur sol d'autrui		2 428 397,98	130 207,80			2 558 605,78
		Inst. Gén. Agencement		2 000 917,11	117 389,62			2 118 306,73
	Installations techniques, matériel et outillage			630 834,32	46 327,43			677 161,75
		Inst. Gén. Agencement		282 436,78	14 434,67			296 871,45
	Autres immobilisations corporelles							
		Aménagements divers						
		Matériel de transport						
		Matériel bureau et informatique		196 129,36	27 603,12			223 726,48
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Total 3			5 665 727,23	339 750,66			6 005 477,89
	TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3 + 4			5 668 928,10	342 258,14			6 011 186,24

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS		Valeur brute immobilisations au 31.08.2013	Acquisitions	Cessions mises hors service	virements poste à poste à	Valeur brute immobilisations au 31.08.2014
INCORPORELLES	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	5 708,35	-	-	-	5 708,35
	Total 1	5 708,35	-	-	-	5 708,35
	Autres immobilisations incorporelles	155 842,05	-	-	-	155 842,05
	Terrains	-	-	-	-	-
	sur soi propre	-	-	-	-	-
	Constructions	5 403 175,95	-	-	-	5 403 175,95
	sur soi d'autrui	-	-	-	-	-
	Inst. Gén. Agencement	2 670 909,25	61 963,71	-	83 679,32	2 816 552,28
	Installations techniques, matériel et outillage	759 017,85	12 259,34	-	-	771 277,19
	Inst. Gén. Agencement	355 046,66	130,79	-	-	355 177,45
	Autres immobilisations corporelles	296 628,04	17 543,26	-	-	314 171,30
	Aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel bureau et informatique	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	74 815,43	127 774,52	-	83 679,32	118 907,63
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total 3	9 715 435,23	219 668,62	-	-	9 935 103,85
	Participations et créances rattachées à des participations	320,00	-	-	-	320,00
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	43 895,47	-	2 352,90	-	41 542,57
	Total 4	44 215,47	219 668,62	2 352,90	-	41 862,57
	TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3 + 4	9 765 359,05	219 668,62	2 352,90	-	9 982 674,77

CREANCES ET DETTES :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque le risque d'irrécouvrabilité des créances apparaît, une provision pour dépréciation est constatée.

DISPONIBILITES :

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à la provision pour risque de rappel de cotisations CSG CRDS relative aux salaires des enseignants sous contrat. Un arrêt de la Cour de Cassation du 13 octobre 2011 a mis fin aux contentieux avec l'URSSAF résultant de la réintégration dans l'assiette de la CSG, de la CRDS et la taxe dite de 8% sur les cotisations versées sur les salaires des enseignants sous contrat. En conséquence, une provision a été constituée pour la somme totale de 2 180,23€.
- aux engagements pris en matière de retraite des personnels non enseignants : Le montant des droits qui sont acquis par les salariés de l'OGEC au titre des indemnités de départ à la retraite enregistré en provision pour risques et charges s'élève à 42 121,50 €.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 31.08.2013	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31.08.2014
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	40 911,00	2 556,00	1 345,50	42 121,50
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques	5 322,48	526,75	3 669,00	2 180,23
	46 233,48	3 082,75	5 014,50	44 301,73
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
sur immobilisations incorporelles				
sur Immobilisations corporelles				
sur imm. Titres mis en équiv.				
sur autres immo financières				
sur stock en cours				
sur comptes familles	51 541,97	6 315,65	24 803,46	33 054,16
autres provisions pour dépréciation	2 382,93		2 382,93	-
	53 924,90	6 315,65	27 186,39	33 054,16
TOTAL	100 158,38	9 398,40	32 200,89	77 355,89
dont dotations - d'exploitation - financières - exceptionnelles		9 398,40	32 200,89	

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT:

Afin de répondre à une approche économique, les subventions d'investissement lorsqu'elles concernent un bien renouvelable, ne sont en principe pas amortissables selon le guide de la Fnogec.

Afin de se conformer à cette réglementation, notre association a décidé de ne plus amortir les subventions antérieures à l'exercice 2009.

Le montant des amortissements sur subventions renouvelables au 31/08/2009 est de 1084 K€.

Aussi, les subventions sont comptabilisées au moment de leur versement par principe de prudence, et non lors de leur attribution.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui, présentent un caractère exceptionnel eu égard leur montant.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION :

Aux termes de la loi n°2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle, tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté, se voit doter d'un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus.

A la clôture de l'exercice, le volume d'heure global correspondant aux droits acquis par les salariés au titre de ce droit individuel à la formation s'élève à 2 891 heures.

ENGAGEMENTS LIES A L'EMPRUNT : montant initial 2 050 000€ sur 25 ans

Le montant des intérêts restant à courir au 31/08/2014 représentent la somme de 1 041 054.73 €

Les engagements reçus dans le cadre de cet emprunt sont respectivement :

- la caution de la ville de Montfort l'Amaury à hauteur de 30 % ;
- la caution de l'AECY à hauteur de 70 %.

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Autres créances	80,00
Placements	12 465,54
TOTAL	12 545,54

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN:	
Emprunt	1 780 294,57
Dettes financières diverses	14 256,38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 676,20
Dettes fiscales et sociales	36 475,00
TOTAL	1 851 702,15

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Eléments	Charges	Produits
Charges et Produits d'exploitation	72 147,74	2 220,24

EFFECTIFS MOYENS

EFFECTIF DES ELEVES EN 2013/2014		
Primaire	moyenne	329
Collège	moyenne	645
TOTAL		974

EFFECTIF DU PERSONNEL EN 2013/2014		
Cadres		16
Employés		28
TOTAL		44

PHILIPPE CLAUSSMANN

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

GROUPE SCOLAIRE ST-LOUIS NOTRE-DAME-DU-BEL-AIR

Route de Saint Léger

78490 Montfort-L'amaury

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 août 2014

Siren : 785100637

19, AVENUE DE MESSINE – 75008 PARIS

TÉL. : 01 53 53 58 00 - 06 09 65 09 96 - FAX : 01 53 53 58 40 - N° SIRET : 409 530 326 00027

GROUPE SCOLAIRE ST-LOUIS NOTRE-DAME-DU-BEL-AIR

Route de Saint Léger

78490 Montfort-L'amaury

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 août 2014

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé :

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

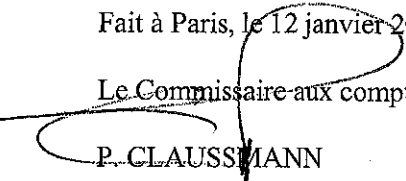
- Frais de scolarité facturés aux familles des membres du Conseil d'Administration :
- Famille BAUDOT : 3 415,40 €

- Famille GADEYNE : 4 253,67 €
- Famille ALLONGUE : 2 321,40 €
- Famille PRIEUR : 2 075,45 €
- Famille PAUMELLE : 5 801,79 €
- Famille CHARVERIAT : 4 239,17 €
- Famille NEVEUX : 4 293,65 €

Aucune autre convention n'a été portée à ma connaissance.

Fait à Paris, le 12 janvier 2015

Le Commissaire aux comptes,


P. CLAUSMANN